

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 17 MAI 2010

L'an deux mil dix, le dix-sept du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures, sous la présidence de M. Willy Lamulle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/05/2010

Etaient présents : Willy Lamulle, Philippe Duval, Christine Dieutre, Ginette Vasse, Denis Decaux, Alain Goubert, Maryse Duval, Michel Lahaye, Karine Gavelle, François Durieu, Antonio Navarro, Bruno Biard, Christelle Chopart, Michel Dubois.

Absent et excusé : Jean-Pierre Brennetuit (qui a donné pouvoir à Michel Lahaye)

Absent :

Secrétaire de séance : Karine Gavelle

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Le compte-rendu de la séance du 29 mars 2010 a été approuvé à l'unanimité.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Monsieur Gilbert Duval, décédé, qui a été conseiller municipal de 1965 à 1983 et adjoint de 1983 à 2001.

Les élus se sont rendus en visite sur les différents chantiers en cours : salle de spectacles et de loisirs, l'Eglise et la Gare.



LA GARE

- **Gérance de la Gare**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle série d'entretiens a eu lieu avec la commission le 10 mai dernier ; 3 candidats ont été entendus dont trois membres d'un collectif de producteurs, acteurs du territoire. Les membres de la commission font part de leur inquiétude sur ce collectif. Le conseil municipal prend note de la candidature puis reçoit 3 des membres du collectif qui viennent présenter leur projet et répondre aux questions des élus.

Après avoir entendu les candidats, malgré les avis divergents des uns et des autres, le conseil municipal, intéressé par la démarche, décide de laisser le collectif travailler sur le projet jusqu'au mois de septembre pour nous le présenter de nouveau sans engagement de la mairie à ce jour.

Alain Goubert, ne prend pas part à la discussion, faisant parti des producteurs locaux du collectif.

Le conseil municipal décide de créer un « local » servant de « cuisine » pour la brasserie ; Monsieur le Maire est chargé de voir avec l'architecte pour faire une modification du plan intérieur.

- **Point sur les travaux**

Suite à la visite sur place, aucune remarque n'est formulée.

DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA RÉGION POUR DES AMÉNAGEMENTS
CONNEXES LIÉS AUX VOIES VERTES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention aussi élevée que possible auprès de la Région Haute-Normandie pour aider la commune à financer des aménagements connexes liés aux voies vertes dans le cadre de l'aménagement de l'ancienne gare.

DÉLIBÉRATION du 17/05/2010 - N°53

CONVENTION DE MISSION OPC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mission OPC pour l'aménagement de la gare entre Monsieur Cartier et la commune et l'autorise à régler la dépense s'élevant à 5980 € H.T

SALLE DE SPECTACLES ET DE LOISIRS

- **Point sur les subventions accordées :**
 - Région : 121 000 €
 - Département :
 - 246 527 € pour la salle
 - 135 479 € pour les annexes
 - Réserve parlementaire de Charles Revet : 20 000 € (prévu 15 000 €)
 - Ce qui représentent à ce jour : 66.7 %
 - En attente :
 - Etat - DGE
 - Fonds Européens
 - Ademe (Géothermie)
- **Modification du plan intérieur :**

Compte tenu de l'agrandissement du local technique, il est proposé de supprimer le local rangement « sports » et d'agrandir la salle de réunion et l'atelier de rangement. Le conseil municipal valide cette modification.
- **Point sur les travaux :**

Le calendrier est à ce jour respecté malgré un démarrage difficile avec l'entreprise de désamiantage. Des pénalités de retard lui seront imputées.
En septembre il sera fait un état d'avancement précis et une date de livraison approximative.
- **Lave vaisselle**

Il a été vendu 500 € comme prévu.



ÉGLISE

- **Point sur l'état d'avancement du chantier :**
Après visite sur place, le conseil n'a aucune remarque à formuler.

- **Point sur les dons :**
 - La somme de 6595 € a été récupérée soit 96.2% du montant à atteindre (il manque 261,68 €)
 - Monsieur le Maire communique la liste des donateurs que la municipalité remercie chaleureusement :
 - Entreprise SOMARCO de Paris
 - Claude Levasseur de Barentin
 - Michel Martin de Saint-Saire
 - Antoine Bouvaert de Rosay
 - Denise Brennetuit d'Ernemont sur Buchy
 - Gérard Mascarelle de Saint-Saire
 - Abbé Paillette

- **Concert** au profit de la restauration de l'Eglise le samedi 26 juin à 20h30 (Chorale de St Vaast d'Equieville)



TRAVAUX 2010

- **Site internet :** Monsieur le Maire informe les élus que la commande est passée et que l'arborescence retenue est la suivante :
 - Page d'accueil
 1. Edito
 2. Manifestations à venir (agenda)
 - Présentation
 1. Présentation de la commune
 2. Actualités (agenda plus développé)
 3. Historique de la commune
 - Municipalité
 1. Conseil Municipal
 2. Commissions et Services
 3. E-administration (état-civils, demande de documents,...)
 4. Comptes-rendu du conseil municipal (téléchargement de fichiers pdf ou word)
 5. Bulletin municipal (téléchargement de fichiers pdf ou word)
 6. Gestion des marchés publics
 - Vie pratique
 1. Associations

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 17 MAI 2010

2. Professionnels
 3. Adresses utiles (Bureau de poste, pharmacie, médecin, etc...)
 - Tourisme/Culture
 - Enfance/ Jeunesse (écoles, centre aéré, crèches, ...)
 - Plan d'accès
- Couleurs : tons verts



DÉLIBÉRATION du 17/05/2010 - N°54

TRAVAUX DE VOIRIE 2010 : CHEMIN DE PRÉBENDE ET IMPASSE DES PENTES

Après consultation d'entreprises et analyse des offres et après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de retenir l'entreprise FIZET pour un montant de 5500€ HT.



DÉLIBÉRATION du 17/05/2010 - N°55

Politique en faveur de l'environnement DEMANDE DE SUBVENTIONS PLANTATIONS DE HAIES DE BOCAGE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime:

- *décide de lancer une opération « travaux de plantation/restauration de haies de bocages » auprès de la population,*
- *Décide de demander une subvention auprès du Département conformément au cahier de plantation du Département*
- *S'engage à la protection de la haie*
- *Autorise le maire à signer une convention avec les propriétaires qui autorise la plantation et qui s'engage à entretenir la haie pendant 20 ans au moins.*



DÉLIBÉRATION du 17/05/2010 - N°56

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime accepte le chèque MMA d'un montant de 400.66€, en remboursement de sinistre pour le remplacement d'un chêne concernant l'affaire Thillard Etienne.



QUESTIONS DIVERSES

- Reportage photos aériennes du village

Monsieur le Maire présente une offre reçue pour un reportage photos aériennes au prix de 390 €. Le conseil souhaite attendre que l'ensemble des travaux soit terminé pour faire réaliser ce reportage photos.



COMPTE RENDUS DE COMMISSIONS ET SYNDICATS

Monsieur le Maire passe en revue les différents comptes-rendus de commissions et syndicats. Aucune remarque n'est soulevée.

- **Commission « travaux - voirie »** : 10 mai 2010
- **Commission « jeunesse et loisirs »** : 10 mai 2010
- **Communauté de Communes** : 11 mars 2010
- **Bassin Versant de la Béthune** : 18 mars 2010
- **Syndicat d'eau** : 16 mars 2010
- **SIVOS de la Béthune** : 30 mars 2010



INFORMATIONS DIVERSES

- **Audit énergétique** : suite à l'audit énergétique, il va être réalisé une étude de préfaisabilité gratuite sur la mise en place d'une chaudière bois pour la mairie-école
- **Alarme mairie-école** : les assurances font procéder à une réduction de 5% sur le montant de la cotisation
- **Stationnement voitures gênantes** : celle de la Place des Loisirs est partie, celle route de Sommeray (en cours avec la Gendarmerie)
- **Câbles et branches dans les fils France Telecom** : aux riverains de le faire, un message sera mis sur la feuille des infos de Juin
- **Projet d'une installation d'une éolienne** : permis classé sans suite car le dossier n'a pas été complété
- **Participation à la mise à disposition du hangar** : l'Entreprise Lamulle ne demande aucun dédommagement
- **Résultats des mesures de comptages et de vitesses RD1314** : les résultats sont communiqués
- **Tirage des jurés d'assises** : Notre commune a été tirée au sort et par conséquent 3 électeurs : Marinette Richer-Balavoine, Jacky Foulongne, Michel Lahaye
- **Affaires scolaires** :
 - Repas du terroir dans les 3 restaurants scolaires le 1^{er} juin
 - Probable ouverture de classe à la rentrée en fonction des effectifs
- **Monsieur le Maire présente les différents courriers reçus** :
 - Carte de condoléances du Président du Département
 - Carte de condoléances de la mairie de Ste Beuve en Rivière

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 17 MAI 2010

- Carte de remerciements de Mme Duval Jeanine et sa famille
- Carte de remerciements de Mme Ginette Houlé
- Dates à retenir :
 - Le calendrier mai-juin est présenté, la prochaine séance du conseil municipal est fixée au lundi 5 juillet 2010.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22h15.